



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité,

QUE :

Le rôle de perception pour l'année 2023 a été déposé au bureau de la municipalité le 13 février 2023.

Avis est également donné que les comptes de taxes seront expédiés dans le délai imparti.

DONNÉ À SAINT-CASIMIR, ce 14^e jour de février 2023.


René Savard
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, certifie sur mon serment d'office avoir affiché le 14 février 2023 le présent avis public, conformément à la Loi.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat de publication.


René Savard
Directeur général et greffier-trésorier

